

NOTRE-DAME  
DU BON-CONSEIL

*Village*  
*Pour y vivre et grandir !*

**RAPPORT DU MAIRE**

**Présenté en séance ordinaire**

**le 3 novembre 2014**

**SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

**(en vue de la présentation prochaine du budget 2015)**

Collègues du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, conformément à la loi, je dois faire un rapport sur la situation financière de notre municipalité. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2013.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2013.
- Les principales réalisations 2014.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée des fournisseurs avec lesquels la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village devrait effectuer des transactions totalisant plus de 25 000\$ dans la présente année.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

## 1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2013 des activités financières de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village :

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

<b>Revenus</b>	
fonctionnement	1 841 769\$
investissements	2 654 316\$
<b>Charges</b>	1 624 229\$
<b>excédent (déficit de l'exercice)</b>	1 030 087\$

moins revenus d'investissements	(812 547)\$
excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	217 540\$
Immobilisations	294 217\$
Financement	(51 946)\$
Affectations	(201 094)\$
	41 177\$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	258 717\$

### AVOIR DES CONTRIBUABLES AU 31 DÉCEMBRE 2013

Surplus accumulé	813 795\$
Réserves financières et fonds réservés	195 337\$

## 2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers consolidés 2013 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés.

Les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## 3. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014

Voici les principales réalisations accomplies en 2014 :

### Travaux publics

- Réfection de la toiture à l'assainissement des eaux.
- Asphaltage d'une partie de la rue Jérôme.
- Nomination de Monsieur Steve Desharnais à titre de chef d'équipe aux travaux publics.
- Formation de 2 employés opérateur de tronçonneuse.
- Octroi d'un montant de 10 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.
- Déplacer la conduite d'égout pluvial derrière le Centre récréatif Léo-Paul Therrien pour la patinoire.
- Installer les services d'aqueduc et d'égouts pour le nouveau chalet des patineurs.

## **Loisirs et Culture**

- Fête Nationale le 23 juin.
- Nomination de Madame Karine Moore à titre de coordonnatrice de la bibliothèque.
- Conclusion entente inter-municipale relative à la bibliothèque avec Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse.
- Abolition de la politique de location gratuite du Centre récréatif Léo-Paul Therrien.
- Octroi d'un contrat à Construction Allard Inc au montant de 574 345\$ taxes incluses pour la patinoire couverte.
- Octroi par Monsieur Léo-Paul Therrien d'une commandite de 100 000\$.
- Partie de balle molle récréative avec la Sûreté du Québec.
- Changement de nom du Centre Communautaire pour Centre récréatif Léo-Paul Therrien.
- Mandat à Planimage Inc pour la préparation des plans et devis pour le chalet des patineurs.
- Tournoi de balle molle en septembre.
- Fête de l'Halloween au Pavillon et au Centre récréatif Léo-Paul Therrien.

## **Urbanisme**

- Nouvelle rue Mitchell dans le Quartier Ménéard.
- Nomination de Monsieur Renald Lemire suite au départ de Madame Jacqueline Courtois au CCU.
- Vente du terrain rue Audet au montant de 20 000\$.
- Octroi de l'inspection en bâtiments à l'inspection Centre du Québec.
- Modification de la réglementation concernant les lots transitoires, des limites de la zone inondable et logements additionnels zone H18.

### **Hygiène du milieu**

- Nettoyage des puits 3 et 4.
- Mise en fonction en décembre 2013 du puits 5.
- Mise à niveau des surpresseurs à l'assainissement des eaux.

### **Sécurité publique**

- Engagement de Monsieur Frédérick Marcotte à titre de directeur incendie.
- Achat du logiciel Ico pour la prévention incendie.
- Engagement de Messieurs Éric Desrochers, Mathieu Teasdale, César Eduardo Silverio Travarez.
- Démission de Monsieur Styven Lafrenière à titre de directeur et de Messieurs Éric Gaudreau et Denis Dupont à titre de pompier.

### **Support pour les jeunes**

- Versement d'un montant de 1 000\$ au Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond dans le cadre du Trio étudiant pour l'emploi.
- Bourse d'un montant de 350\$ au Cégep de Drummondville.
- Don de 2 000\$ au club de soccer juvénile et entretien des terrains.

- Engagement de Monsieur Olivier Prud'homme dans le cadre du programme apprenti-stage.

## **Administration**

- Rénovation intérieure du bureau municipal.
- Adoption d'une politique de reconnaissance des employés.
- Adoption d'une politique santé et sécurité au travail.
- Adoption d'une politique d'assignation temporaire et du maintien du lien d'emploi.
- Modification du règlement concernant le règlement sur l'allocation et le remboursement des élus municipaux afin de décréter une indexation annuelle de l'IPC ou au minimum 2%.
- Mise en fonction d'un service d'alerte SMS Textoville (ex. : avis d'ébullition, activités, etc...).
- Mise en service de la plate-forme Voilà! pour signaler des situations non urgentes.
- Distribution du journal Le Villa-Joie à chaque porte.
- Octroi d'un montant de 3 000\$ à la Coop de Santé JP Despins.

## **4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

L'équilibre budgétaire semble se dessiner pour la fin de l'année en cours.

La population de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est de 1 447 personnes selon la Gazette officielle du Québec comparativement à 1 444 en 2013. Cependant, nous croyons que ces statistiques, dans le contexte actuel d'un développement soutenu ne reflètent pas notre réalité.

Pour l'année 2014 en date d'aujourd'hui, 60 permis de construction ont été émis dont 11 constructions neuves pour une valeur de 2 110 000\$ et 49

permis pour rénovation, changement d'usage, cabanons et autres pour un montant de 592 779\$ ce qui fait un total de 2 702 779\$.

Le rapport d'évaluation déposé en septembre 2014 indique une valeur foncière de 97 900 600\$ comparativement à 97 649 000\$ en 2013, une augmentation de 251 600\$.

Évaluation imposable : 92 211 120\$

Évaluation non imposable : 5 689 480\$ (église, école, presbytère, l'Accueil, édifices municipaux).

## 5. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2013, l'endettement total net de la municipalité se chiffrait à 873 834\$ comparativement à 250 435\$ en 2012, 306 120\$ en 2011, 357 609\$ en 2010, 408 992\$ en 2009 et 460 284\$ en 2008.

## 6. LE FONDS DE ROULEMENT

La municipalité a un fonds de roulement de 75 400\$. Notons que le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20% du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer

une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

## 7. LE TRAITEMENT DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du conseil municipal, pour l'année 2014.

<b>Nom et fonction</b>	<b>Rémunération de base</b>	<b>Allocations non imposables de base</b>	<b>Total 2013</b>	<b>Total 2014</b>
maire	10 097,76\$	5 048,88\$	14 849,64\$	15 146,64\$
élu siège no. 1	3 365,92\$	1 682,96\$	4 949,88\$	5 048,88\$
élu siège no. 2	3 365,92\$	1 682,96\$	4 949,88\$	5 048,88\$
élu siège no. 3	3 365,92\$	1 682,96\$	4 949,88\$	5 048,88\$
élu siège no. 4	3 365,92\$	1 682,96\$	4 949,88\$	5 048,88\$
élu siège no. 5	3 365,92\$	1 682,96\$	4 949,88\$	5 048,88\$
élu siège no. 6	3 365,92\$	1 682,96\$	4 949,88\$	5 048,88\$
<b>Total pour le conseil</b>	<b>30 293,28\$</b>	<b>15 146,64\$</b>	<b>44 548,92\$</b>	<b>45 439,92\$</b>

## 8. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ DE LA MUNICIPALITÉ

La loi impose de déposer une liste des contrats de plus de 25 000\$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Au 31/10/14



Contractant	Montant (plus taxes)	Objet du contrat
MMQ	40 803,00\$	assurances municipales
Jean-Noël Francoeur	54 444,23\$	réfection de la rue St-Félix
Forages LBM	19 545,75\$	nettoyage P3
	4 024,13\$	P5
	24 351,71\$	P5
Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	5 269,26\$	collecte ordures et récupération
	<u>5 269,26\$</u>	collecte ordures et récupération
52 692,60\$		
Construction Allard Inc	32 324,30\$	patinoire couverte
	179 956,17\$	patinoire couverte
	145 843,77\$	patinoire couverte
	37 470,79\$	patinoire couverte
	<u>156 974,96\$</u>	patinoire couverte
552 569,99\$		
Aréo-feu	9 013,47\$	accessoires incendie
	<u>28 565,54\$</u>	appareils respiratoires
	37 579,01\$	
Smith Asphalte	43 874,26\$	pavage partie rue Jérôme
	5 537,96\$	déneigement des trottoirs
	5 537,96\$	déneigement des trottoirs
	5 537,95\$	déneigement des trottoirs
	5 537,96\$	déneigement des trottoirs
	<u>5 537,96\$</u>	déneigement des trottoirs
71 564,05\$		

## 9. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Dans le but de toujours bien vous informer, la municipalité a fait l'acquisition d'une enseigne numérique qui sera installée prochainement.

Conformément au plan triennal d'immobilisations, il y aura asphaltage de la rue Chantale en 2015 et Isabelle en 2016.

La municipalité entreprend également des démarches afin de changer le camion de déneigement.

Un nouveau chalet des patineurs sera construit près de la nouvelle patinoire couverte.

Les travaux de rénovations intérieures de l'hôtel de ville ont débuté et se poursuivront cette année.

Des informations sont prises afin de connaître les coûts et les besoins pour un skate parc urbain.

Une demande de subvention a été faite afin d'agrandir l'entrepôt du Centre récréatif Léo-Paul Therrien et rénover les salles de bains.

Dans le cadre du TECQ (taxe sur l'essence), nous devons déposer notre calendrier des travaux et selon notre plan d'intervention, la rue St-Jacques sera priorisée (travaux d'infrastructures et pavage).

## 10. CONCLUSION

Le 15 décembre prochain, le conseil adoptera le budget 2015. Je tiens à remercier mes collaborateurs que sont les conseillers (ères) pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Merci également à la directrice générale et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos citoyens. Je remercie et salue l'implication des bénévoles de la municipalité. Ces bénévoles représentent l'essence même du sentiment

d'appartenance nécessaire au maintien et au développement de notre communauté.

**Marcel Bergeron**  
**maire**